CONDITIONS GENERALES DE VENTE
POUR LES GROUPES

Applicables à compter du 1er novembre 2026 :

Article 1 – Dispositions générales

Le Site de la Maison de l'Eau est un site de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry régie par le Code général des collectivités territoriales, dont le siège social est situé 2 rue Blanche Baron, 18100 Vierzon.
Immatriculé sous le Siret : 200 090 561 00016

Les présentes conditions générales régissent exclusivement la vente de prestations pour les groupes lors des activités organisées par le Site de la Maison de l'Eau.
Le Site de la Maison de l'Eau se réserve le droit d'apporter toute modification aux CGV pour les groupes, ces conditions étant applicables aux seules ventes réalisées postérieurement à ladite modification.

Article 2 – Dispositions relatives aux groupes

Toute activité ou visite en groupe, avec animateur, est soumise à une réservation obligatoire.

Toute réservation effectuée pour les groupes est considérée comme ferme et définitive conformément à l'article 3 ci-après.
En cas d'annulation des frais d'annulation seront facturés voire l'ensemble des prestations liées à la réservation, conformément à l'article 7 ci-après.

2.1 – Constitution d'un groupe

- Pour les groupes adultes : au minimum 10 personnes
- Pour les groupes scolaires : un groupe représente une classe et son enseignant
- Pour les groupes de centres de loisirs : au maximum 25 enfants
- Pour les groupes de MJC, APAJ, GEDHIF, CMP ou toutes autres structures spécialisées : au maximum 25 personnes

2.2 – Nombre d'accompagnateurs

- Pour les groupes scolaires : il n'y a pas de limite du nombre maximum d'accompagnateurs. Certaines prestations requièrent au minimum quatre adultes comprenant l'enseignant
- Pour les groupes adultes : deux adultes maximum
- Pour les groupes de centres de loisirs, MJC, APAJ, GEDHIF, CMP ou toutes autres structures spécialisées, le nombres d'accompagnateurs est ajusté en fonction des publics et des besoins

Le ou les accompagnateurs tels que définis ci-dessus pourront bénéficier de la gratuité. Dans le cas où le groupe comprend des accompagnateurs supplémentaires, ceux-ci doivent être inclus dans le nombre de membres payants, au tarif correspondant.

Article 3 – Modalités de réservation

Les réservations pour des prestations se font par téléphone ou par mail à contact@lamaisondeleau.org, selon des périodes d'ouverture, du 1er février au 31 décembre. Toute réservation n'est définitive qu'à réception d'une fiche de réservation dûment remplie et d'un devis signé ; toutefois si le groupe paye en mandat administratif, un bon d'engagement est à joindre pour confirmer cette réservation.

Article 4 – Tarification

Les tarifs en vigueur pour chaque saison sont indiqués sur nos fiches de réservation et sur le site internet.

Article 6 – Prix, modalités de règlement

6.1 – Prix

Les prix des prestations sont indiqués en euros TTC, toutes prestations sont facturées le jour venu du groupe.

6.2 – Modalités de règlement

Les paiements acceptés : chèque (à l'ordre du Trésor Public), carte bleue, virement ou espèces.

Cas particulier pour les structures assujetties à la TVA :

- par mandat administratif : le client doit faire parvenir le bon de commande avec sa fiche de réservation et le devis signé, soit à l'adresse suivante : Site de la Maison de l'Eau, LD Le Moulin Gentil, Route de Bourges, 18330 NEUVY-SUR-BARANGEON soit par mail à contact@lamaisondeleau.org

- par virement

6.3 – Opération de paiement

Le client garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi lors de la validation de la commande. Tout paiement de la commande par le client constitue une acceptation irrévocable de la commande qui ne peut être remise en cause.

Article 7 – Annulation et remboursement

7.1 – Annulation et remboursement

Modalités :

Toute demande d'annulation doit être effectuée par écrit (courrier, mail).

Pour toute annulation et en raison de la probabilité selon laquelle le Site de la Maison de l'Eau ne pourra programmer un autre groupe pendant la période à laquelle l'activité était prévue, et que les parties sont incapables de déterminer avec certitude les dommages subis par le Site de la Maison de l'Eau à ce titre, le groupe paiera au Site de la Maison de l'Eau à titre d'une indemnisation forfaitaire, et non comme pénalité, les montants suivants en rapport avec la date de l'annulation :

Barème d'annulation :

- **Annulation à 31 jours ouvrés et plus avant l'arrivée :** Aucune indemnité
- **Annulation entre 16 et 30 jours ouvrés avant l'arrivée :** Paiement dû d'un montant de 50 % des prestations réservées
- **Annulation entre 15 jours ouvrés et le jour d'arrivée :** paiement dû égal au montant intégral des prestations réservées

Si la réservation intervient **entre 15 jours ouvrés et le jour d'arrivée** l'indemnisation forfaitaire correspondra au montant intégral des prestations réservées

7.2 – Force majeure

L'indemnisation forfaitaire en cas d'annulation est exclue en raison de force majeure.

7.3 – Annulation du fait du Site de la Maison de l'Eau

En cas de force majeure et en cas d'annulation par le Site de la Maison de l'Eau de la prestation réservée, ce dernier contactera le responsable du groupe au plus vite afin de l'en informer et de proposer le cas échéant un report de la prestation ou une prestation équivalente. Si cela n'est pas envisageable, aucun frais ne sera facturé aux parties et aucun recourt des parties ne serait possible.

Article 8 – Données personnelles

Les données personnelles que vous communiquez sont nécessaires pour mener à bien votre réservation avec le Site de la Maison de l'Eau. Leur conservation permet également au Site de la Maison de l'Eau de vous contacter dans la mesure du possible en cas d'annulation ou de modification de date ou d'horaire de la prestation réservée.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel seul le Site de la Maison de l'Eau aura accès à ces informations. Les données ainsi collectées uniquement en format papier seront conservées deux ans à partir de votre dernière interaction. Ces données à caractère personnel sont traitées sur la base de votre consentement exprimé lors du processus de réservation via la case à cocher.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données qui vous concernent. Vous pouvez également en demander la limitation ou la portabilité. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact@lamaisondeleau.org

Article 9 – Application des conditions générales et validation

Aux termes du processus de réservation, la validation de la réservation, la signature du devis implique l'acceptation de l'achat ainsi que de l'intégralité des conditions générales de vente sans restriction ni réserve.

Article 10 – Modalités relatives au déroulement de la prestation

10.1 – Responsabilité

Les activités de groupes se font sous la conduite d'un responsable qui s'engage à ce que les membres de son groupe conservent une tenue adaptée aux activités et un comportement conforme à l'ordre public et respectent la tranquillité des autres visiteurs et usagers du site.

10.2 – Accueil du groupe

En cas de retard du groupe, si la prestation n'est plus garantie dans sa totalité, elle ne pourra pas prétendre à un remboursement, ni même partiel.

10.3 – Accessibilité

Pour garantir le bon déroulement de la prestation, il est impératif de nous signaler à l'avance la présence de personnes en fauteuil roulant dans votre groupe. Toutes les prestations ne sont pas accessibles.

10.4 – Conditions de visites

En cas de circonstance impérieuse inhérente au fonctionnement du Site de la Maison de l'Eau ou de contrainte de sécurité, le parcours d'une visite pourrait être modifié le jour même, sans que cela ne donne droit à aucun remboursement ni dédommagement.

Article 11 – Invalidité d'une disposition

Si en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales étaient annulées, invalidées ou réputées non écrites ou devaient être tenues pour telles, les autres stipulations garderaient leur plein effet.

Article 12 – Litiges

Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française.
En cas de difficulté survenant en cours d'exécution des présentes Conditions Générales de Vente les parties conviennent, préalablement à toutes formes de procédure, de tenter de trouver une solution amiable en écrivant à contact@cc-vierzon.fr. A défaut d'accord amiable, la compétence est attribuée aux tribunaux compétents.